

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Péronne

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2016

19h00

Présents : Mmes BORRUECO, JAMINON, Mrs DEMAY, ROUGRAFF, LAVALARD, PREVOT, TRUJILLO.

Excusé : Mr LOTELLIER, Mmes MACEL, LEGER et DEWILDE.

CONVENTION DE RURALITE

Le Maire présente la convention de ruralité proposée par le Ministère de l'Education Nationale.

Cette convention a pour objet de garantir les conditions d'une scolarité optimale en milieu rural. Elle regroupe les communes du SISCO de Bernes avec l'entrée des communes de Roisel et Villers-Faucon.

Il y aura :

-3 classes, à l'école maternelle de Roisel

-6 classes à l'école élémentaire de Roisel et 1 poste surnuméraire à Roisel

-2 classes maternelles à Villers-Faucon

-2 classes maternelles à Bernes

Cette convention pour une durée de moins de 3 ans a également pour but d'ouvrir l'accès aux enfants de 3 ans et garantir des classes élémentaires à niveau unique ou maximum 2 niveaux.

Le Conseil adopte cette convention, à l'unanimité des membres présents.

RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Les Conseillers décident de fixer des « critères » de sélection avant de connaître des candidatures pour ce poste.

Ainsi, après examens des candidatures, il ressort que le poste sera accordé à Madame Laurence Vetter.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer le chèque de remboursement des assurances AMP, suite au sinistre survenu sur une borne à incendie.

FOSSÉS A L'ENTREE DU VILLAGE RUE DE ROISEL

Le Maire présente un devis concernant l'aménagement des fossés rue de Roisel, mais devant l'investissement conséquent, d'autres propositions seront examinées.

ORGANISATION DU 14 JUILLET

La cérémonie est prévue à 11h30 au Monument.

Le repas à partir de 12h30 à la Salle des Fêtes : jambon grillé et ses légumes, plateau repas pour les enfants seront proposés. Les personnes désireuses de participer sont priées de réserver leur repas sur le site de Bernes ou en Mairie avant le 7 juillet.

-Jambon grillé 7€

-Plateau repas 4€

De plus, à partir de 14h30 – 15h, il sera possible de faire des promenades en calèches, jeux picards pour les petits et grands.

La séance est levée à 20h45.



Le Maire. Jean TRUJILLO.

